

Commune d'UFFHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM

DE LA SEANCE DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 15 novembre, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur André RIBSTEIN, Maire.

Présents : ALMY René, PIGEOT Stéphanie, WADEL Patrick, KOERPER Jean-Luc, BARTH Julien, SMALLWOOD Véronique, COLETTI Charlotte, LEIBY Thomas, DESFOURS Filomena, HOLBEIN Clarisse, HERTER Georges, MULLER Thierry, LOHRENGEL Gérard.

A donné procuration : ./.

Absent excusé et non représenté : M. Matthieu DOSSMANN

Absent non excusé : ./.

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

ORDRE DU JOUR

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Point 2 / Affaires financières
- Point 3 / Droit de préemption urbain
- Point 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
- Point 5 / Rapport des Adjointes & Commissions
- Point 6/ Divers & Informations

Monsieur André RIBSTEIN souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et aborde les points à l'ordre du jour.

En application de l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE Madame Elodie LE GALLOUDEC, Rédacteur principal de 1^{ère} classe, faisant fonction de Secrétaire de Mairie, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du lundi 18 octobre 2021 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

POINT 2 / Affaires financières

2.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les chèques suivants

97,00 € à titre de remboursement des ordures ménagères par Monsieur Jean-Claude GOEPFERT ;

80,01 € à titre de remboursement des frais d'électricité par Madame Marguerite GOEPFERT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ces chèques.

POINT 3 / Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris certaines décisions entrant dans le champ d'application de ses compétences des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont été prononcées les renoncations au Droit de Préemption Urbain sur les immeubles suivants

- ♦ Section 1 parcelle 683/85 – 3 rue du 20 Novembre - 2 612 m² - Loft
- ♦ Section 5 parcelle 559 – Lotissement Niedere Matten – 490 m²
- ♦ Section 2 parcelles 173, 174, 646/171 et 676/171 – 45 Suttergasse - 649 m²

POINT 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

4.1 Saint-Louis Agglomération

Monsieur le Maire rend compte du Conseil Communautaire du 9 novembre 2021, dont les points principaux étaient l'harmonisation des prix de l'eau, l'approbation de budgets supplémentaires divers et la déclaration d'intention de coopération transfrontalière pour le projet du Zubringer Bachgraben Allschwill (ZUBA) et le contournement de Hésingue – Hégenheim.

POINT 5 / Rapport des Adjointes & Commissions

5.1 René ALMY

Monsieur René ALMY donne lecture du procès-verbal de la Commission Social et Animation du Mardi 19 octobre 2021.

Sélection des produits pour le colis de Noël des Aînés

Ont été retenus :

Quantité	Désignation	Prix
1	Sac Isidore rouge acheté chez Equipro	0,50 € TTC
1	Pinot Noir Marzolf à Vœgtlinshoffen	5,90 € la bouteille TTC
1	1 pot de miel et 1 paquet de Leckerlis de la Miellerie des Moulins d'Uffheim	8,00 € le lot TTC
1	Lot de 3 terrines alsaciennes (3 x 100 g) acheté chez « Produits de la Cigogne »	4,75 € TTC
1	Ballotin de petits kougelhops 115 g acheté chez Abtey	4,65 € TTC
1	Confiture achetée auprès la Cueillette Meyer à Rixheim	3,90 € TTC
1	Paquet de sablés pur beurre Alsace de chez Albisser Pfastatt	2,60 € TTC

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur René ALMY informe qu'il se charge des décorations de Noël qui seront installées aux fenêtres de la mairie.

Il demande des volontaires pour effectuer des paquets cadeaux qui seront accrochés à l'extérieur.

Monsieur René ALMY indique également qu'il y a de nombreux cambriolages dans le secteur en ce moment.

5.2 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mardi 19 octobre 2021.

❶ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0022 de Maître Arnaud OBRINGER – SCP GREWIS-OBRINGER habitant au 1 A rue de Bâle – BP 9 – 68220 HEGENHEIM, pour un projet situé dans le lotissement Nedere Matten, lot 22 – 68510 UFFHEIM, section 5 parcelle 578 d'une surface de 492 m² : Avis favorable.

❷ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0023 de Maître Alexandre BIECHLIN, 15 A rue Poincaré – BP 9 – 68510 SIERENTZ, pour un projet situé au 23 rue du Général Béthouard – 68510 UFFHEIM, section 1 parcelle 684/111, 686/112, 688/109 d'une surface de 295 m² : Avis favorable.

❸ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0024 de Maître Bertrand TACZANOWSKI, 3 C rue Eugène Claret – BP 33 – 90100 DELLE, pour un projet situé au Lotissement Nedere Matten lot 25 - 68510 UFFHEIM, section 5 parcelle 574 d'une surface de 500 m² : Avis favorable.

❹ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0025 de Maître Bertrand TACZANOWSKI, 3 C rue Eugène Claret – BP 33 – 90100 DELLE, pour un projet situé au Lotissement Nedere Matten lot 20 - 68510 UFFHEIM, section 5 parcelle 580 d'une surface de 643 m² : Avis favorable.

❺ Déclaration préalable DP 068 341 21 F0024 déposé par CARRE EST SAS, représentée par M. Johnathan PRETOT, Rue de Thann – 68460 LUTTERBACH, pour une demande de division de terrain en vue de construire dans la Rue du 20 Novembre, section 1 parcelle 711 à 722, d'une surface de 2791 m² : Avis favorable. Néanmoins la commission souligne que les lots 2, 5 et 6 sous soumis à l'alignement de la Rue du 20 Novembre.

❻ Demande de Permis de Construire PC 068 341 21 F0021 de M. Thomas SEXTO et Mme Cindy TERDJEMANE – 61 B Grand Rue – 68220 RANSPACH-LE-HAUT pour la construction d'une maison individuelle au 7 D rue du 20 Novembre – 68510 UFFHEIM, d'une surface de 87,26 m², section 1 parcelle 680 avant découpage (712/85), en zone UA, pour la construction d'une maison individuelle d'une surface au sol de 294 m² : Avis favorable sous réserve de joindre l'autorisation de division de terrain.

⑦ Déclaration préalable DP 068 341 21 F0025 de Monsieur Julien RIBSTEIN-GSELL, 20 rue du Général Béthouard – 68510 UFFHEIM, section 1 parcelles 613/124 et 665/124 pour un projet de clôture sur rue constituée 'un mut plein d'une hauteur de 60 cm : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mardi 9 novembre 2021.

① Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0026 de Maître Claude BAUER – 23 rue du Périgord – BP 89 - , pour un projet situé dans le lotissement Nedere Matten, lot 10 – 68510 UFFHEIM, section 5 parcelle 559 d'une surface de 490 m² : Avis favorable.

② Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0027 de Maître Barbara GREWIS, 1 A rue de Bâle – BP 9 – 68220 HEGENHEIM, pour un projet situé 45 Suttergasse – 68510 UFFHEIM, section 2 parcelles 173, 174, 646/171 et 676/171 d'une surface de 649 m² : Avis favorable.

③ Déclaration préalable DP 068 341 21 F0026 de Madame Diana BONATI, 10 rue Burggraben – 68510 UFFHEIM, section 2 parcelle 347 d'une surface de 619 m², pour la mise en place d'une piscine coque de 7,10 x 3,50 m et d'une profondeur de 1,45 m, ainsi que le remplacement total de la toiture à l'identique avec suppression de 2 cheminées sur 3 : Avis favorable.

④ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0028 de Maître Théodore LEPELLETIER, 53 rue de Mulhouse – 68300 SAINT-LOUIS, pour un projet situé au 6 B rue du 20 Novembre – 68510 UFFHEIM, section 1 parcelle 499/68 d'une surface de 22383 m² : Avis favorable.

⑤ Demande de Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 21 F0029 déposé par la SCP KOENIG ET BAEUMLIN, 76 rue du 3^{ème} Zouave – 68130 ALTKIRCH, pour un projet situé au 10 allée des Pommiers - 68510 UFFHEIM, section 5 parcelle 393/57 d'une surface de 766 m² : Avis favorable.

POINT 6 / Divers & Informations

6.1 Agenda

<i>Date</i>	<i>Réunion - Manifestation</i>	<i>Heure & Lieu</i>
Dimanche 28 novembre	Marché aux puces	Village
Lundi 13 décembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie
Samedi 18 décembre	Loto du FCU	20 h 00 Maison des Associations
Samedi 18 décembre	Concert de la Musique Espérance	20 h 00 Eglise
Jeudi 20 janvier 2022	Réception de Nouvel An	19 h 30 Maison des Associations

6.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 19 octobre 2021
- Procès-verbal de la Commission Sociale & Animations du 19 octobre 2021
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 9 novembre 2021

6.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique que la Commémoration de l'Armistice s'est bien déroulée en présence de 3 sénateurs, d'un représentant du Grand Est et de représentants de la CEA. Il remercie les personnes qui ont aidé pour l'organisation de la réception.

Monsieur le Maire informe d'une demande de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour la prise en charge de la location de toilettes mobiles pour le marché aux puces étant donné que les toilettes de la Maison des Associations ne seront pas accessibles en raison des conditions sanitaires.

Monsieur Thierry MULLER propose de mettre à disposition un WC mobile gracieusement.

Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciements de Madame Marie-Louise ALMY pour le cadeau offert à l'occasion de son anniversaire.

Monsieur le Maire informe que Saint-Louis Agglomération n'organisera pas de réception pour les vœux 2022. La réception d'Uffheim est pour le moment maintenue mais elle pourrait également être annulée en cas de d'aggravation de la situation sanitaire.

6.4 Tour de table

Monsieur Gérard LOHRENGEL informe que la porte du local où se situe le boîtier de la fibre optique est souvent laissée ouverte par les entreprises qui interviennent sur la commune. Madame Stéphanie PIGEOT lui répond que Monsieur Loïc GEIGER ferme régulièrement la porte. Il est décidé d'apposer une affiche sur la porte.

Monsieur Jean-Luc KOERPER informe que Veolia intervient jeudi 18 novembre 2021 pour réparer une fuite sur la conduite d'eau située près du bunker. Il indique également que l'escalier extérieur de la salle sera remplacé début janvier 2022.

Monsieur Thierry MULLER propose d'organiser une journée de travaux pour réaliser des décorations de Noël en bois le vendredi 19 novembre 2021 avec les membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 40.

**TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM
DE LA SEANCE DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021**

ORDRE DU JOUR

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Droit de préemption urbain

Point 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

Point 5 / Rapport des Adjointes & Commissions

Point 6 / Divers & Informations

<i>Nom & Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signatures</i>	<i>Procuration</i>
<i>RIBSTEIN André</i>	<i>Maire</i>		---
<i>ALMY René</i>	<i>1^{er} Adjoint</i>		---
<i>PIGEOT Stéphanie</i>	<i>2^{ème} Adjointe</i>		---
<i>WADEL Patrick</i>	<i>3^{ème} Adjoint</i>		---
<i>KOERPER Jean-Luc</i>	<i>4^{ème} Adjoint</i>		---
<i>DOSSMANN Matthieu</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent excusé</i>	---
<i>BARTH Julien</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>SMALLWOOD Véronique</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>COLETTI Charlotte</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>LEIBY Thomas</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>DESFOURS Filomena</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>HOLBEIN Clarisse</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>HERTER Georges</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>MULLER Thierry</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>LOHRENGEL Gérard</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---